



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/708

Stade Marc Vivien Foé - Démolition de la friche et réaménagement du terrain secondaire - 7 rue Jules Verne Lyon 3ème - opération n° 03040542 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 00004, programme n° 2015-1

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/708 - STADE MARC VIVIEN FOE - DEMOLITION DE LA FRICHE ET REAMENAGEMENT DU TERRAIN SECONDAIRE - 7 RUE JULES VERNE LYON 3EME - OPERATION N° 03040542 - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 00004, PROGRAMME N° 2015-1 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Stade Marc Vivien Foe - Démolition friche et réaménagement du terrain secondaire » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements équipements sportifs 2015- 2020 » 2015-1, programme n° 00004.

Par délibérations n° 2019/5170 du 18 novembre 2019 et n° 2020/5330 du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé le lancement des études et des travaux de démolition de l'opération n° 03040542 « Stade Marc Vivien Foë - Démolition de la friche et réaménagement du terrain secondaire », et approuvé le montant global de l'opération estimé au stade des études préliminaires à 2 063 000 €TTC (valeur septembre 2016). Il était alors précisé que ce montant sera confirmé à l'issue des études d'avant-projet définitif (APD).

Les études de maîtrise d'œuvre au stade avant-projet détaillé (APD) conduisent à un montant global de l'opération estimé à 2 300 000 € TTC (date valeur septembre 2020) pour la réalisation des travaux nécessaires à l'agrandissement du terrain secondaire, à la réfection de son éclairage et à l'aménagement extérieur. En effet, lors de ces études, il est apparu nécessaire d'intégrer les prestations suivantes, non prévues lors des études préliminaires :

- travaux de désamiantage (70 000 €) ;
- enlèvements d'encombrants et gravats avant démolition (39 000 €) ;
- ainsi que l'actualisation de l'enveloppe financière initiale exprimée en valeur septembre 2016 et actualisée en valeur septembre 2020, dernier indice connu (128 000 €).

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n°2015-1, programme n° 00004.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2019/5170 du 18 novembre 2019, n° 2020/5330 du 20 janvier 2020 et n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le nouveau montant de l'opération n° 03040542 « Stade Marc Vivien Foé - Agrandissement et réaménagement du terrain secondaire », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 00004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00004, AP n° 2015-1, opération n° 03040542, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
 - Déjà réalisé : 488 827,00 €;
 - 2021 : 1 801 173,00 €;
 - 2022 : 10 000,00 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET